

Rapport d'évaluation mi-parcours du PCAET

2022-2023



Version 2
12 Juin 2023

Rédacteur :

Agathe CARPENTIER

 : agathe.carpentier@akajoule.com

 : 07 83 28 24 44



DESCRIPTION DU DOCUMENT

Référence projet : 2385EPX - COMPA

Titre du rapport : 230612 – Rapport Evaluation mi-parcours COMPA

Client : Vanessa RAPHEL – Responsable service Transition Energétique-Biodiversité - 02 40 96 50 25

vanessa.raphel@pays-ancenis.com

Date du document : 12/06/23

Distribution : Interne

REDACTION DU DOCUMENT

Rédigé par : Agathe CARPENTIER

Vérifié par : Julie ROY

QUALIFICATION ET REGLEMENTATION

La société Akajoule est qualifiée auprès de l'OPQIBI sous le numéro 14 04 26 90 pour la réalisation de :

- *Audit énergétique des bâtiments (tertiaires et/ou habitations collectives) (1905)*
- *Audit énergétique dans l'industrie (1717)*
- *Audit énergétique et CO2 des activités de transport de marchandises et/ou de personnes (0607)*
- *Étude de réseaux de transport de chaleur et de froid (1319)*
- *Ingénierie des installations de production utilisant la biomasse en combustion (2008)*
- *Étude d'installations de production utilisant l'énergie solaire photovoltaïque (2011)*
- *Ingénierie des installations solaires utilisant l'énergie solaire photovoltaïque (2015)*

Réglementation concernée : Evaluation et suivi de PCAET.

SUIVI DES REVISIONS DU DOCUMENT

Intitulé de version	Objet de la révision	Date de la révision
Rapport Evaluation mi-parcours COMPA – V1	-	22 mai 2023
230612 - Rapport Evaluation mi-parcours COMPA	Mise en forme	12 juin 2023

Sommaire

Table des matières

1	INTRODUCTION	5
2	METHODOLOGIE	6
3	APPRECIATION DE LA TRAJECTOIRE D'EVOLUTION DU TERRITOIRE	7
3.1.1	CONSOMMATIONS D'ENERGIE	7
3.1.2	ÉMISSIONS DE GAZ A EFFET DE SERRE	8
3.1.3	PRODUCTION D'ENERGIE RENOUVELABLE	9
3.1.4	QUALITE DE L'AIR	10
4	CONCERTATION LOCALE	11
4.1	PROFIL DES REpondANTS	11
4.2	PERIMETRE DE CONSULTATION	12
4.3	CONNAISSANCE ET IMPACTS CONSTATES DE LA THEMATIQUE CHANGEMENT CLIMATIQUE	12
4.4	CONNAISSANCE DU PCAET	14
4.4.1	CONNAISSANCE DU PCAET – APPROFONDIE	14
4.4.2	PRIORITE DES THEMATIQUES A TRAITER	14
4.5	CONCLUSIONS ET COMPLEMENTS	15
5	ETAT D'AVANCEMENT DU PLAN D'ACTION	16
5.1	VISION GLOBALE	16
5.2	DETAIL PAR THEMATIQUE	16
5.2.1	ECONOMIES D'ENERGIE – BATIMENTS	16
5.2.2	PRODUCTION D'ENERGIE RENOUVELABLE	18
5.2.3	MILIEUX NATURELS – AGRICULTURE ET ALIMENTATION	19
5.2.4	DECHETS ET ECONOMIE CIRCULAIRE	20
5.2.5	MOBILITE	21
5.2.6	DEMATERIALISATION DES USAGES – COMMANDE PUBLIQUE	22
5.2.7	GOUVERNANCE ET SUIVI	22
6	PLAN D'ACTION AJUSTE	24
6.1	AXE 1 – L'EFFICACITE ENERGETIQUE DES BATIMENTS RESIDENTIELS ET TERTIAIRES	24
6.2	AXE 2 – L'ECONOMIE LOCALE, DE LA PRODUCTION A LA CONSOMMATION	25
6.3	AXE 3 – UN AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DES TRANSPORTS DURABLES	26

7 ANTICIPATION ET PREPARATION AUX EVOLUTIONS FUTURES28

8 ANNEXE.....29

1 Introduction

La Communauté de Communes du Pays d’Ancenis (COMPA) a adopté son Plan Climat Air Energie le 13 décembre 2018.

Dans le cadre du diagnostic du territoire, les enjeux suivants sont ressortis :

- La consommation d’énergie : liée aux transports routiers, chauffage du parc résidentiel et tertiaire, aux industries
- L’économie locale : elle est également une économie de l’énergie, au travers de l’activité de ses entreprises, les 2 sont interdépendants notamment sur le domaine agricole et les filières agroalimentaires
- Les émissions de gaz à effet de serre : en lien toujours avec l’agriculture mais également pour une part importante en lien avec les transports routiers
- La vulnérabilité du territoire : au regard des composantes du territoire - biodiversité importante, agriculture et ses filières agroalimentaires – le territoire présente des aspects de vulnérabilité face à une consommation d’énergie importante, aux besoins de développer des alternatives et d’innover en matière de production, de s’adapter face aux changements annoncés.

En se basant sur ces enjeux, la stratégie énergétique de la collectivité a été définie par les élus :

Assurer les besoins énergétiques du territoire en diminuant les émissions des gaz à effet de serre au travers d'une démarche multi partenariale

- Sensibiliser à la transition énergétique
- Proposer à l'ensemble des acteurs du territoire (collectivités, associatifs, entreprises) de développer des projets autour d'une thématique "économie d'énergie"
- Réduire les besoins en énergie des habitants, des constructions, des activités économiques, des transports et des loisirs
- S'inscrire dans une dynamique globale et apporter de la lisibilité

La feuille de route opérationnelle correspondante, qui s’appuie sur le SRCAE Pays de la Loire en vigueur en 2016, affiche les objectifs suivants :

- Diviser par deux les consommations du territoire à horizon 2050, avec un pallier intermédiaire de baisse de 20% des consommations en 2030, par rapport à 2012
- Réduire les émissions de GES de 40% entre 1990 et 2030, et atteindre le Facteur 4, soit une baisse de 75% entre 1990 et 2050
- Développer les énergies renouvelables pour couvrir 55% des consommations du territoire en 2050
- Améliorer la connaissance et de l’information sur la qualité de l’air, et respecter les objectifs mentionnés aux articles L.221-1 et R.221-12 du code de l’environnement
- Lutter contre le changement climatique en adaptant le territoire à ses impacts et en renforçant la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Pour mener à bien cette stratégie, un programme d’actions structuré autour de 3 axes a été défini, en concertation avec les différentes parties prenantes internes et externes de la démarche en 2016 (élus, services, chambres consulaires).

Axe 1 – L’efficacité énergétique des bâtiments résidentiels et tertiaires

Axe 2 – L’économie locale, de la production à la consommation

Axe 3 – Un aménagement du territoire et des transports durables

Ces 3 axes se déclinent en 17 objectifs et 32 fiches actions concernant à la fois le volet territorial et le volet patrimoine et compétences. Le Plan Climat Air Energie Territorial a été validé par Conseil communautaire une 1ere

fois le 23 juin 2016 puis la dernière version, dotée d'une évaluation environnementale, a été validé le 13 décembre 2018 .

2 Méthodologie

Après 4 années de mise en œuvre de son PCAET, la COMPA a réalisé un bilan à mi-parcours, conformément à la réglementation. Ce bilan s'est appuyé sur les suivis annuels réalisés en 2019, 2020, 2021 et 2022, qui sont conduits par les différents services de la collectivité, et la complétude du fichier de suivi.

En complément, des entretiens ont été réalisés avec les Directeurs de pôle. Ces entretiens ont permis de faire le point sur l'avancement des différentes actions du PCAET, l'évolution des indicateurs de suivi, et la perspective de nouvelles actions sur les dernières années de mise en œuvre du PCAET. Ces propositions d'évolution ont été soumises au COPIL pour validation, et ont entraîné certaines modifications du plan d'actions.

La démarche a été ponctuée de temps de présentation et d'échange avec les acteurs du territoire :

- Les élus de la Commission Environnement de la collectivité
- Les services de la COMPA
- Les acteurs techniques tels qu'Air Pays de la Loire, l'ADEME et Territoire Energie 44
- Les services de l'Etat
- Les chambres consulaires (Chambre des Métiers et de l'Artisanat et Chambre d'Agriculture)
- Le Conseil de Développement



Ce travail fera l'objet d'une restitution et validation auprès du Conseil Communautaire du 28 Juin 2023.

3 Appréciation de la trajectoire d'évolution du territoire

La connaissance globale de la situation régionale au niveau énergétique (production, consommation, développement des énergies renouvelables), de la qualité de l'air (suivi des polluants atmosphériques) et du changement climatique (émissions atmosphériques de gaz à effet de serre) est assurée par Air Pays de la Loire, qui endosse le rôle l'Observatoire Régional Energie Climat Air sur la région.

Des données sont produites par l'outil BASEMIS afin de connaître et suivre le profil Climat-Air-Energie du territoire. Ces données ont été exploitées en vue d'élaborer les bilans énergétiques sur le périmètre de la COMPA, qui sont ensuite utilisés pour le suivi des indicateurs territoriaux présentés ci-après et de la trajectoire de la COMPA inscrite dans la stratégie du PCAET.

REMARQUE METHODOLOGIQUE

Les dernières données disponibles au début de la démarche de bilan mi-parcours dataient de 2018. Le dernier inventaire BASEMIS V7, intégrant les données 2020 et 2021, a été publié par Air Pays de la Loire une semaine avant le COPIL de clôture : les données restent donc provisoires et à valider sur un plus long terme par Air Pays de la Loire et la COMPA.

POINT D'ATTENTION METHODOLOGIQUE

Les données 2020 reflètent l'impact de la crise sanitaire COVID : ce n'est donc pas une année représentative de l'activité « normale » du territoire.

3.1.1 Consommations d'énergie

En 2021, la consommation de la COMPA est de 1 808 GWh, soit 26,5 MWh/hab. L'évolution des consommations depuis 2008 est la suivante :

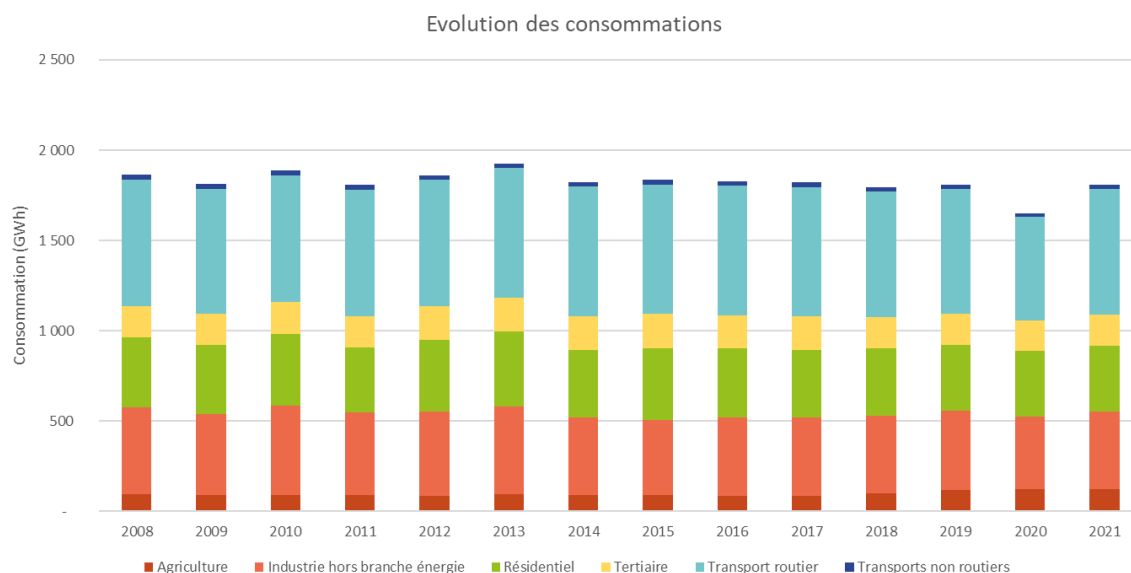


Figure 1 : Evolution des consommations d'énergie de la COMPA

Source : BASEMIS V7, Air Pays de la Loire

Les consommations d'énergie sont liées à 83% aux secteurs des transports routiers, de l'industrie et du résidentiel.



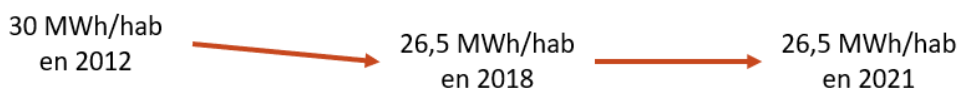
EVOLUTION

En valeur absolue, par secteur, les évolutions constatées sont les suivantes :

- Pour le secteur des transports routiers : une hausse des consommations est constatée entre 2012 et 2018, suivie d'une baisse entre 2018 et 2021
- Pour le secteur industriel : une baisse des consommations est constatée entre 2012 et 2018, suivie d'une évolution constante entre 2018 et 2021
- Pour le secteur résidentiel, il est constaté une baisse continue des consommations entre 2012 et 2021



Lorsque l'on suit la consommation d'énergie par habitant, on constate une baisse, puis stabilisation, des consommations d'énergie par habitant, en particulier grâce au secteur résidentiel :



La baisse constatée est de **-11% des consommations par habitant**.



En revanche, lorsque l'on s'intéresse à la consommation en valeur absolue, celle-ci a diminué entre 2012 et 2018, mais a tendance à repartir à la hausse depuis :



La consommation en valeur absolue a diminué de **2,85%**, sachant que l'**objectif PCAET** de baisse des consommations à **horizon 2030 est de -20%**. Des efforts importants sont donc à mettre en place sur le territoire d'ici 2030.

3.1.2 Émissions de gaz à effet de serre

En 2021, les émissions de gaz à effet de serre sur le territoire de la COMPA sont de **573 ktCO_{2eq}**, soit **8,4 tCO_{2eq}/hab**.

Elles sont dues à plus de 90% aux 4 secteurs d'activité suivants :



EVOLUTION

En valeur absolue, par secteur, les évolutions constatées sont les suivantes :

- Pour le secteur de l'agriculture : une hausse des émissions est constatée entre 2012 et 2018, suivie d'une baisse entre 2018 et 2021
- Pour le secteur des transports routiers, il est constaté une évolution quasi constante entre 2012 et 2021

- Pour le secteur industriel : une baisse des émissions est constatée entre 2012 et 2018, suivie d'une évolution constante entre 2018 et 2021
- Pour le secteur résidentiel, il est constaté une baisse continue des émissions de GES entre 2012 et 2021

A noter que pour les secteurs industriel et résidentiel, les émissions de GES étant fortement corrélées aux consommations d'énergie, il est cohérent que la trajectoire d'évolution soit la même entre 2012 et 2021.

La synthèse de l'évolution des émissions depuis 2008 est la suivante :

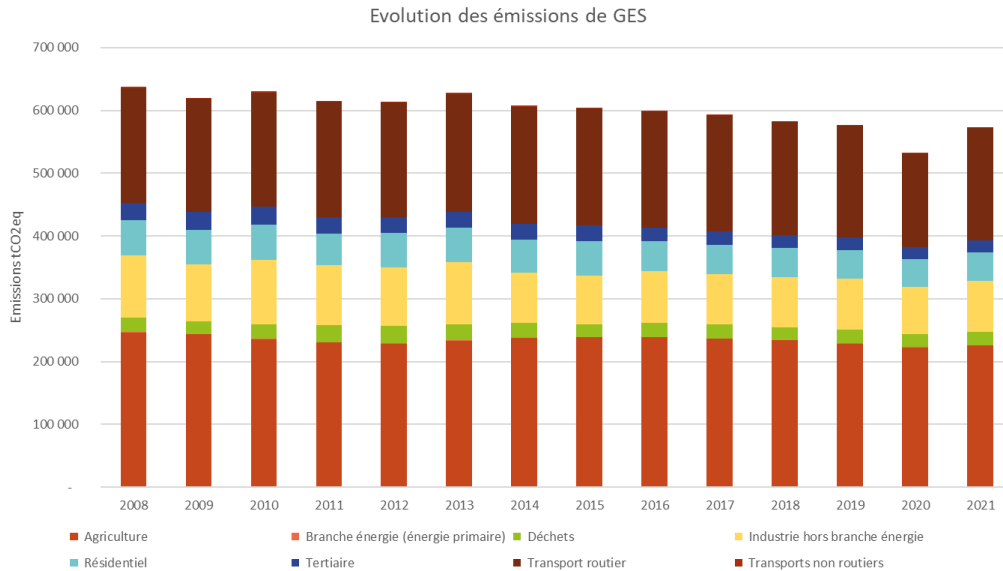


Figure 2 : Evolution des émissions de GES

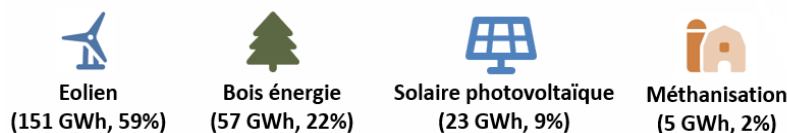
Source : BASEMIS V7, Air Pays de la Loire

En valeur absolue, on constate une baisse des émissions totales du territoire (-7% depuis 2012), avec une baisse notable des émissions dans le secteur résidentiel (-17%) qui peut s'expliquer par des actions de rénovation, mais aussi de changement de vecteur énergétique (suppression du fioul par exemple).

Cependant, l'objectif PCAET de baisse des émissions de gaz à effet de serre du territoire était de -19% en 2020. La baisse constatée de -7% n'est donc pas suffisante pour atteindre l'objectif initial. Les efforts sont donc à décupler d'ici 2030 pour rejoindre la trajectoire du PCAET.

3.1.3 Production d'énergie renouvelable

En 2021, la **production d'énergie renouvelable de la COMPA** est évaluée à **258 GWh**, soit 14% de la consommation de 2021. Les grandes sources de production sont les suivantes :



Plusieurs installations notables sont en fonctionnement en 2021 :

- 9 parcs éoliens, avec au total 51 éoliennes
- 2 unités de méthanisation : Vallons de l'Erdre (St Sulpice des Landes) et Trans sur Erdre

De plus, d'autres installations de taille conséquente ont été raccordées courant 2022, et permettront d'augmenter à court terme la production constatée :

- 1 centrale photovoltaïque au sol : la Coutume de Mésanger
- 1 unité de méthanisation : Métha-des-Côteaux

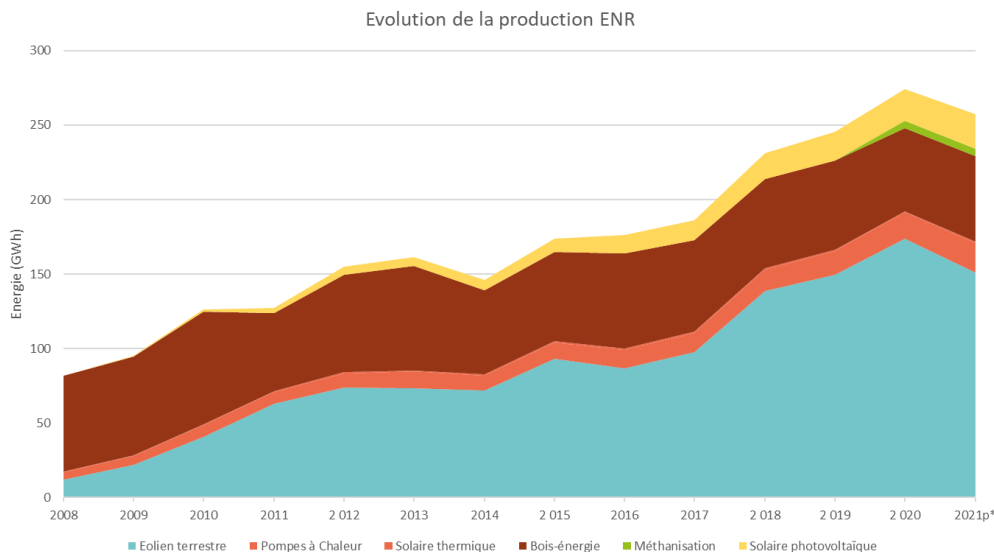


Figure 3 : Evolution de la production ENR

Source : BASEMIS V7, Air Pays de la Loire

+ On constate une augmentation forte du déploiement des ENR sur le territoire, et donc de la production d'énergie associée. Cette démarche continue d'après le recensement des projets raccordés en cours d'année, ainsi que ceux en cours de montage.



Cependant, l'objectif régional de couverture des consommations par des ENR était de 21% en 2020. Le taux de couverture du territoire constaté de 14% n'est donc pas suffisant pour atteindre l'objectif initial. Ceci est lié directement au retard pris en termes de baisse des consommations d'énergie du territoire.

Les efforts sont donc à décupler d'ici 2030 en termes de sobriété afin de retrouver la trajectoire initiale du PCAET, tout en continuant le développement des énergies renouvelables.

3.1.4 Qualité de l'air

D'après l'inventaire BASEMIS V7, transmis par Air Pays de la Loire, les émissions de polluants atmosphériques sont globalement **en baisse pour tous les polluants** (-28% en moyenne sur la période 2008-2021), à l'exception des **niveaux d'ammoniac NH3** (liés au secteur de l'agriculture, en hausse de +6% entre 2008 et 2021).

4 Concertation locale

En complément des temps d'échange avec les élus, les services et les acteurs partenaires de la démarche, il a été choisi de profiter de la démarche d'étape à mi-parcours du PCAET pour solliciter les habitants du territoire sur les thématiques Energie-Climat.

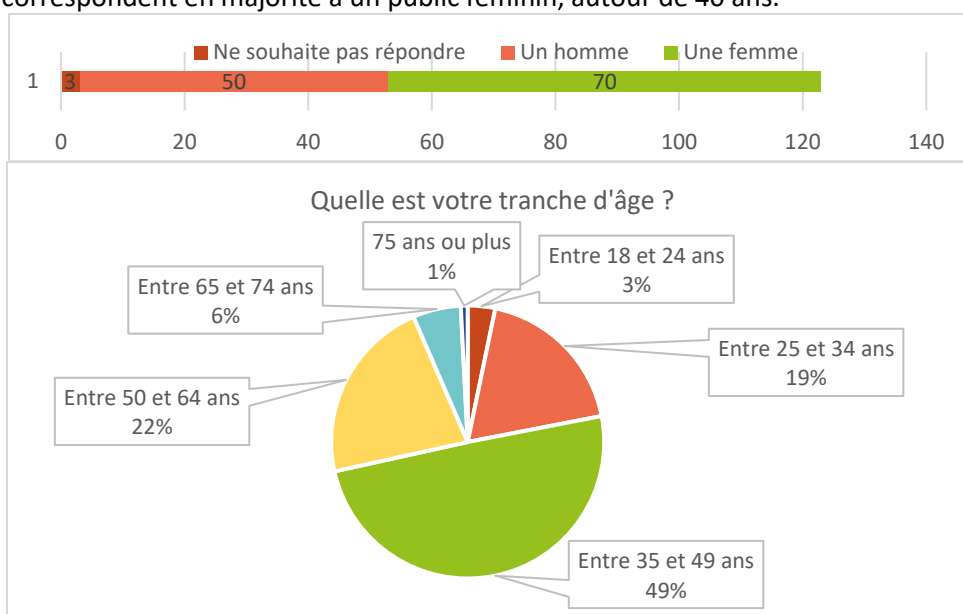
L'objectif était, via la diffusion d'un questionnaire, de :

- Relancer la dynamique du PCAET
- Connaître le point de vue des locaux et leur niveau d'intégration des enjeux climat
- Alimenter la réflexion du bilan mi-parcours.

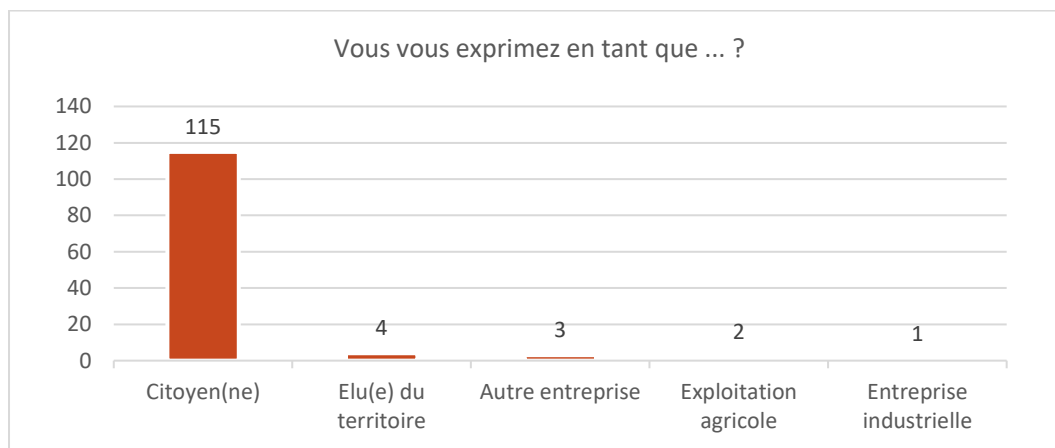
Le questionnaire en ligne a permis de collecter 123 réponses du 21/12/2022 au 31/01/2023.

4.1 Profil des répondants

Les répondants correspondent en majorité à un public féminin, autour de 40 ans.



En termes de profil ou rôle au sein de la collectivité, la large majorité des répondants sont des citoyens, qui pour certains sont investis par ailleurs dans d'autres domaines : politique (élu(e)s), économique (entreprise) ou du domaine associatif.



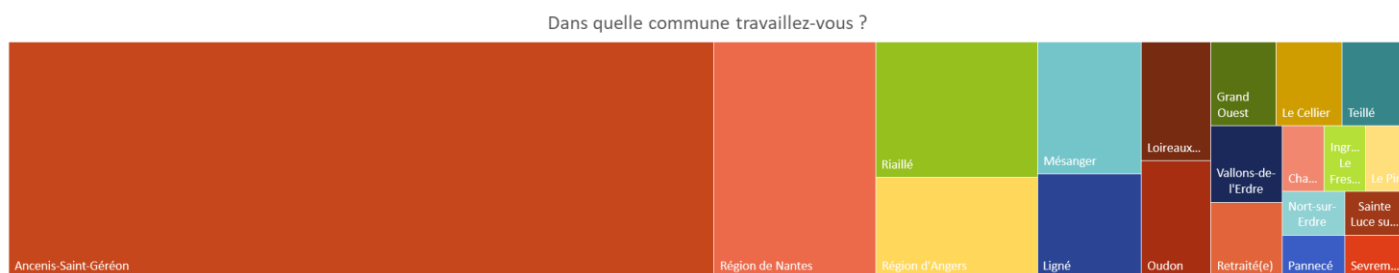
4.2 Périmètre de consultation

La majorité des répondants habitent sur les communes d’Ancenis-Saint-Géréon (26), Riaillé (16) et Oudon (10), Vair-sur-Loire (9), Vallons-de-l’Erdre (9), Ligné (8) et Mésanger (8).

Quasiment l’ensemble des communes du territoire sont représentées, soit 17 communes sur les 20, à l’exception de Trans-sur-Erdre, Pannecé et Couffé.



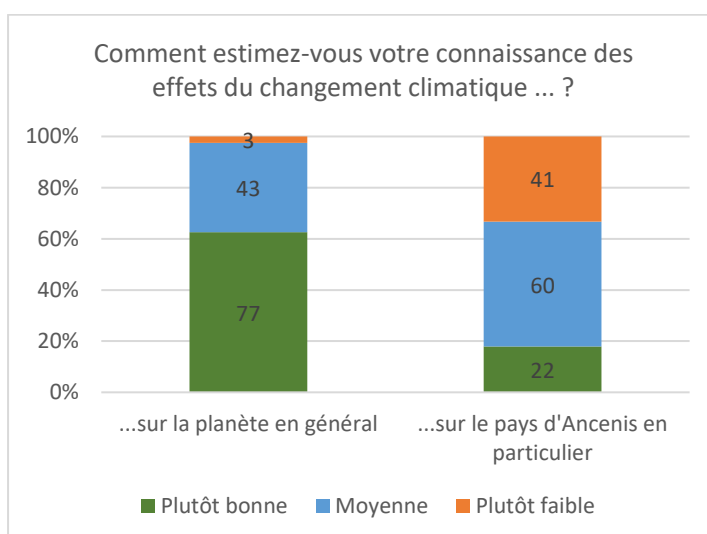
Quelques habitants des collectivités voisines ont répondu, comme des habitants d’Angers ou Nantes. C’est lié à leur lieu de travail :



La grande majorité des habitants répondant travaille sur Ancenis-Saint-Géréon, la région de Nantes, Riaillé et la région d’Angers. Il s’agit d’une représentativité cohérente de l’organisation du territoire ainsi que des centres d’activité et d’emplois voisins.

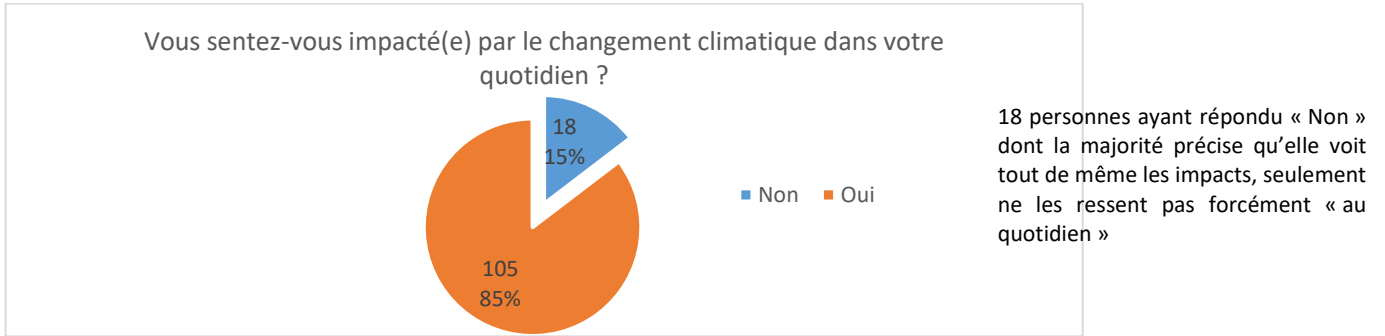
4.3 Connaissance et impacts constatés de la thématique changement climatique

Les répondants détiennent, pour la majorité, une connaissance moyenne voire plutôt bonne, des effets du changement climatique en France et dans le monde.



En revanche, cette connaissance est moins assurée lorsqu’il s’agit des effets sur le Pays d’Ancenis en particulier.

En ce qui concerne le ressenti des impacts du changement climatique au quotidien, ceux-ci sont clairement ressentis par les répondants, que ce soit ponctuellement ou régulièrement.

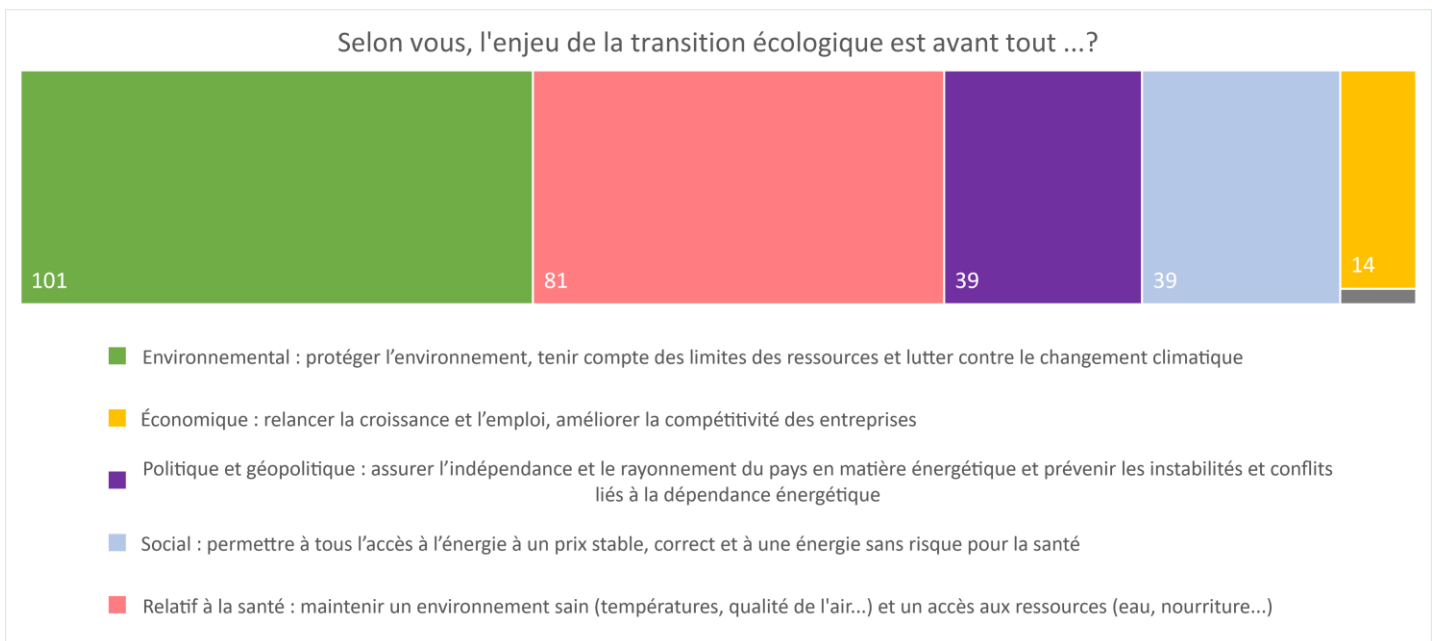


Les répondants avaient la possibilité de préciser la nature des impacts ressentis : les réponses apportées sont synthétisées sous le format d'un nuage de mots pour plus de lisibilité :



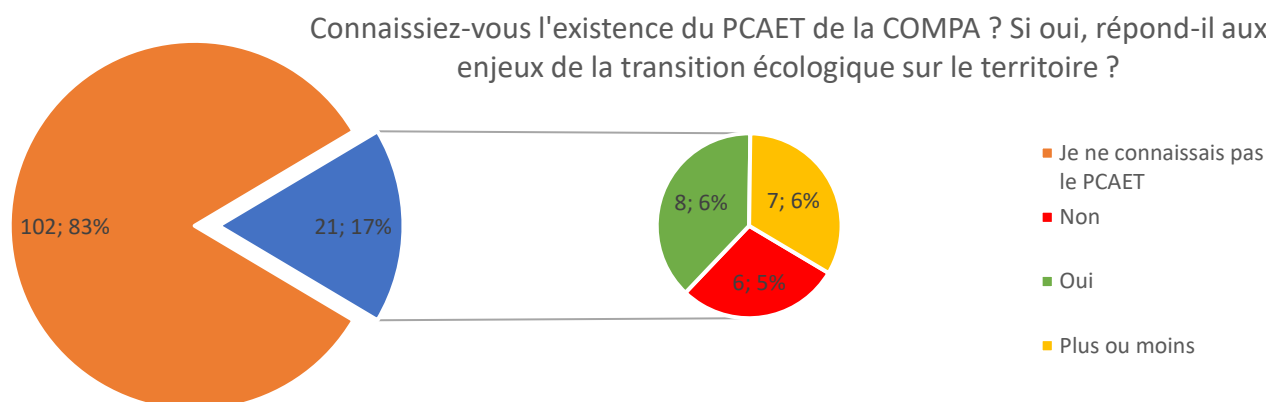
Celui-ci reflète l'impact de l'été 2022 quant aux fortes chaleurs et le manque d'eau constaté et vécu en France.

Il en découle la classification des enjeux de transition écologique suivante :



4.4 Connaissance du PCAET

La majorité des répondants n'avait pas connaissance du PCAET existants sur le territoire : seuls 21 individus sur 123 en avaient connaissance.



4.4.1 Connaissance du PCAET – approfondie

Pour les personnes ayant connaissance du PCAET (21 individus), il était proposé d'entrer dans le détail de connaissance des actions des 3 axes.

Axe 1 - l'efficacité énergétique des bâtiments résidentiels et tertiaires



- Actions connues pour la plupart, 14 personnes sur 21 en moyenne
- Action la + connue : « Soutenir des opérations de sensibilisation sur l'énergie auprès des particuliers et des entreprises »
- Action la - connue : « Faciliter les réflexions sur les pratiques alternatives de consommation d'énergie »

Axe 2 - l'économie locale, de la production à la consommation



- Actions connues pour la plupart, moyenne de 13,6
- Action la + connue : « Améliorer le tri, le traitement et la valorisation des déchets produits »
- Action la - connue : « Proposer une démarche vers les acteurs industriels et agricoles permettant de mettre en place une dynamique de maîtrise et d'économie d'énergie »

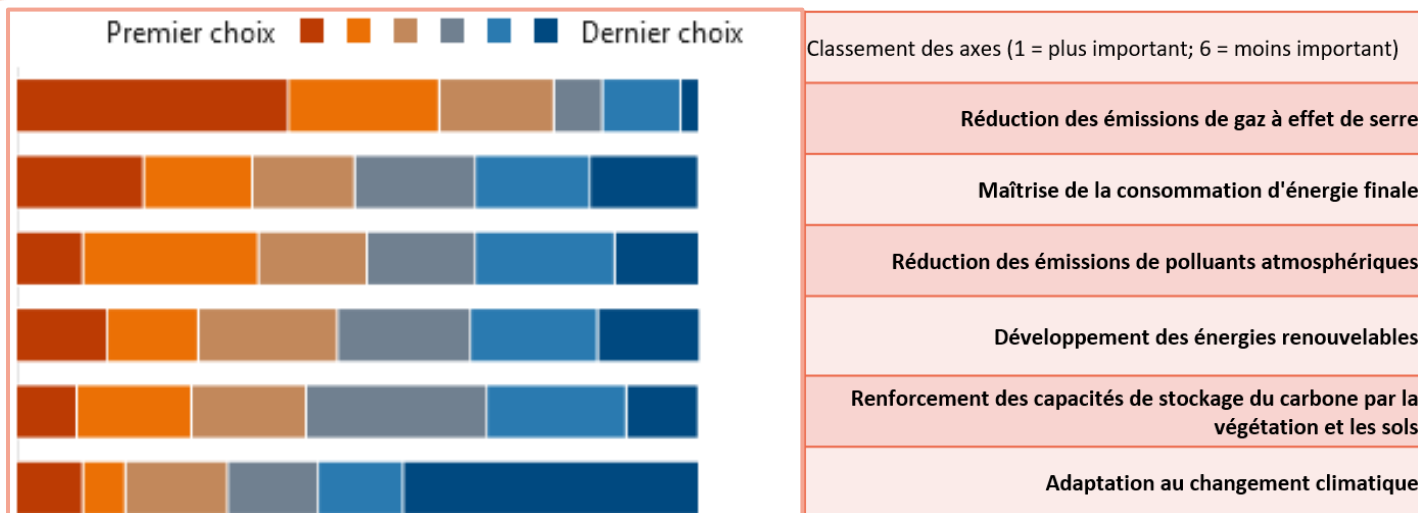
Axe 3 - un aménagement du territoire et des transports durables



- Actions peu connues pour la plupart, moyenne de 9,7
- Action la + connue : « Restaurer les milieux aquatiques sur les bassins versants du territoire »
- Action la - connue : « Développer un suivi et une information de la qualité de l'air à l'échelle du territoire »

4.4.2 Priorité des thématiques à traiter

Pour les personnes n'ayant pas connaissance du PCAET, il était proposé de classifier les enjeux prioritaires d'action vis-à-vis de la transition écologique du territoire.



La réduction des émissions de gaz à effet de serre apparaît comme un enjeu prioritaire sur le territoire, là où l'adaptation au changement climatique apparaît plutôt comme dernier choix.

Pourtant, les répondants étaient particulièrement sensibles aux effets du changement climatique sur le territoire.

Il apparaît donc que le lexique, la terminologie, les rapports de cause à effet sont encore flous ou peu connus.

4.5 Conclusions et compléments

Il y a une réelle nécessité de **sensibilisation et de pédagogie auprès des acteurs et habitants du territoire** sur les thématiques du changement climatique et les actions à mener localement.

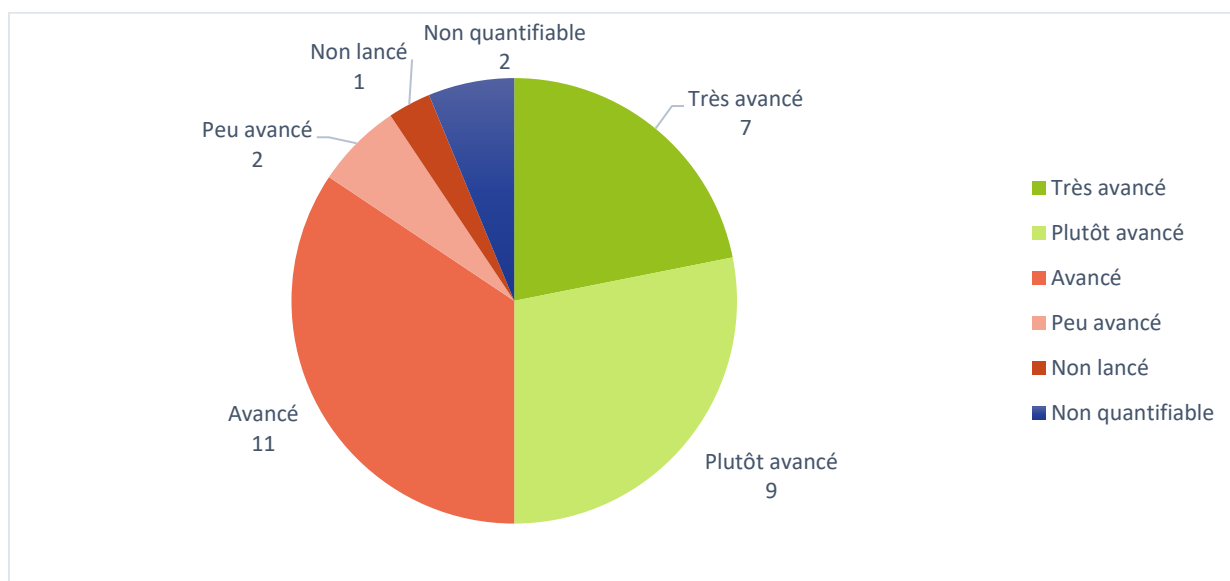
Dans les **64 propositions complémentaires** des répondants, il y a une part importante de suggestions de ce type : demandes de sensibilisation, visites, informations, responsabilisation, volonté que l'ensemble des acteurs, publics et privés, aillent plus loin... Ces éléments pourraient être organisés dans le cadre du PCAET en cours ou à venir.

5 Etat d'avancement du plan d'actions

5.1 Vision globale

Le plan d'actions, constitué de 32 fiches, est globalement bien avancé sur l'exercice 2018-2022.

La quasi-totalité des actions (29 sur 32) bénéficient d'un avancement non nul, sachant que pour deux d'entre elles, l'avancement de l'action n'est pas quantifiable en raison de changements de réglementation. De plus, certaines sont en cours depuis le début de la mise en œuvre du PCAET et ont vocation à perdurer dans les années à venir, indépendamment de la révision à venir de celui-ci.



5.2 Détail par thématique

Le plan d'actions a été parcouru par thématique, afin de faire ressortir les potentielles synergies entre les services, et les thématiques non ou peu traitées.

5.2.1 Economies d'énergie – Bâtiments

Action	Pôle	Intitulé action	Avancement action
1	Environnement	Proposer les services d'un Espace Info énergies afin de conseiller sur la maîtrise des énergies et les énergies renouvelables	Très avancé
2	Environnement	Soutenir des opérations de sensibilisation sur l'énergie auprès des particuliers et des entreprises	Avancé
3	Environnement	Faciliter les réflexions sur les pratiques alternatives de consommations d'énergie	Avancé
4	Aménagement	Poursuivre l'action de lutte contre la précarité énergétique	Très avancé

5	Moyens généraux + Développement économique	Mettre en œuvre un plan d'économies et d'optimisation énergétique sur le patrimoine de la COMPA	Avancé
6	Environnement + Développement économique	Proposer une démarche vers les acteurs industriels et agricoles permettant de mettre en place une dynamique de maîtrise et d'économie d'énergie	Avancé
17	Aménagement	Encourager le développement de formes urbaines efficaces moins énergivores	Peu avancé
31	Environnement	Améliorer en termes de performances énergétiques les systèmes épuratoires collectifs	Plutôt avancé

OBSERVATIONS

Les actions de la COMPA en matière de **réduction des consommations d'énergie** concernent un périmètre large :

- **Le grand public**
 - L'Espace Info Energie a bien été mis en place, et se complète maintenant d'une Plateforme Territoriale de Rénovation Energétique.
 - Cette PTRE donne accès à des conseils et une aide au montage de dossier pour accéder aux aides financières à la rénovation
- **Les entreprises**
 - Actuellement, la COMPA propose un accompagnement du petit tertiaire (commerces) sur les actions de baisse des consommations d'énergie dans le cadre de la Plateforme de Rénovation Energétique
 - En complément, se sont développées des sollicitations en direct auprès des services de la COMPA de la part de certaines entreprises (type PME). A ce jour, la COMPA se positionne comme un relai vers d'autres acteurs locaux qualifiés, par la transmission de coordonnées, ou même tout récemment l'organisation d'un premier temps de rencontre entre les entreprises intéressées et les acteurs techniques existants du territoire.
- **Les industriels**
 - La COMPA est un relai si nécessaire, car le domaine de l'industrie dispose déjà de plusieurs interlocuteurs accompagnants pertinents et moteurs tels que la Chambre du Commerce et de l'Industrie, la BPI ou des bureaux d'étude spécialisés.
- **Les agriculteurs**
 - La COMPA a signé une convention partenariale avec la Chambre d'Agriculture, réalisant elle-même des actions d'accompagnement spécifique sur la thématique énergie auprès des acteurs agricoles
- **Son propre patrimoine**
 - La COMPA a un programme de rénovation de son patrimoine bâti en cours, notamment via un accompagnement de Territoires Energie 44 (CEP, ACTEE, Décret Tertiaire, ...)

LES PROPOSITIONS D'EVOLUTION

Sur cette thématique, la quasi-totalité des actions est bien voire très bien avancée, à l'exception de celle intitulée « encourager le développement de formes urbaines efficaces moins énergivores » :

- Concernant la construction de bâtiment moins énergivores, le **PLH** en cours d'élaboration, et la réglementation thermique 2020 apportera des éléments
- Sur le volet urbanisme, des préconisations pourraient être formulées dans le **SCoT** pour potentielle prise en compte dans les PLU des communes. Cette piste est en cours de traitement dans le cadre de la révision du SCoT.

En termes d'évolution de contexte, il est apparu qu'avec le nombre de sollicitation grandissant des entreprises auprès de la COMPA pour des informations sur les actions d'économie à mener et les financements disponibles, il est maintenant nécessaire de définir un **mode opératoire** de sensibilisation, communication et conseil auprès des **entreprises** sur la thématique économie d'énergie. Il a été décidé de l'évolution suivante :

- **Rôle actuel = rôle de relai** : la COMPA redirige immédiatement vers les relais territoriaux identifiés
- **Rôle à mettre en place au cours des 2 prochaines années = rôle d'information** : la COMPA transmet un premier niveau d'information (réglementaire, technique), incluant les relais territoriaux, y compris la PTRE
- **Rôle à mettre en place sur un plus long terme = rôle de conseil** : la COMPA accompagne techniquement les entreprises afin de définir plus précisément leur projet et besoin, avant de relayer aux acteurs techniques territoriaux

5.2.2 Production d'énergie renouvelable

Action	Pôle	Intitulé action	Avancement action
9	Environnement	Faciliter le développement des énergies renouvelables	Avancé

OBSERVATIONS

La thématique énergie renouvelable était traitée par une action très large sur l'ensemble des énergies renouvelables. Des installations ENR ont émergé sur le territoire entre 2018 et 2022, que ce soient des projets privés ou publics, permettant à l'action d'être considérée comme avancée.

LES PROPOSITIONS D'EVOLUTION

L'objectif fixé lors de la validation du PCAET était une couverture de 55% des consommations à horizon 2050. Mais la législation a évolué, et l'objectif national est maintenant de couvrir 100% des consommations à horizon 2050.

Face à cet enjeu, la seule action très générique « Faciliter le développement des énergies renouvelables » apparaît comme à préciser plus opérationnellement en termes d'action à court terme de la COMPA sur le sujet. Il est donc proposé d'ajouter dans les sous-actions :

- Réaliser un Schéma Directeur ENR afin d'enclencher une réflexion territoriale des ENR sur la COMPA
- Développer un partenariat avec Territoires Energie 44, Atlansun, Alisée¹ et la Chambre Régionale de l'Agriculture pour accompagner les entreprises et les collectivités pour répondre aux obligations de solaire sur les parkings (aide financement, portage, accompagnement technique...)

¹ Alisée : Association Ligérienne d'Information et de Sensibilisation à l'Énergie et l'Environnement

5.2.3 Milieux naturels – Agriculture et alimentation

Action	Pôle	Intitulé action	Avancement action
22	Environnement	Encourager le jardin au naturel auprès des particuliers	Non quantifiable
23	Environnement	Mobiliser et sensibiliser les acteurs publics sur l'impact de leurs pratiques sur la qualité de l'eau	Non quantifiable
24	Environnement	Restaurer les milieux aquatiques sur les Bassins versants du territoire	Plutôt avancé
25	Environnement	Développer un suivi et une information de la qualité de l'air à l'échelle du territoire	Plutôt avancé
30	Développement économique	Optimiser l'usage du foncier économique et de l'immobilier d'entreprise	Avancé
7	Environnement	Accompagner les démarches allant vers une agriculture plus respectueuse de l'environnement au travers notamment d'actions de sensibilisation sur les pratiques agricoles	Plutôt avancé
8	Développement économique	Favoriser la structuration et la promotion des circuits alimentaires de proximité	Avancé
13	Environnement	Lutter contre le gaspillage alimentaire	Plutôt avancé

OBSERVATIONS

Plusieurs actions sont bien avancées et réussies sur la thématique protection des milieux naturels ; avec une action plus spécifique sur l'artificialisation des sols.

Concernant l'agriculture et l'alimentation :

- La convention partenariale avec la Chambre d'Agriculture a permis d'avancer les actions
- Le Projet Alimentaire de Territoire, amorcé, viendra compléter la démarche (diagnostic réalisé)

LES PROPOSITIONS D'EVOLUTION

Dans cette thématique, il n'est pas proposé d'évolution particulière mise à part de finaliser ou continuer les démarches en cours, notamment :

- Finaliser et animer Projet Alimentaire Territorial
- Conserver la sensibilisation sur les usages de l'eau et les circuits courts

5.2.4 Déchets et économie circulaire

Action	Pôle	Intitulé action	Avancement action
10	Environnement	Déployer le Plan de prévention des déchets	Très avancé
11	Environnement	Encourager au réemploi et à la réparation	Plutôt avancé
12	Développement économique	Développer le réseau Repar'acteurs	Plutôt avancé
14	Environnement	Réduire la production de l'ensemble des déchets : déchets ménagers, emballages	Plutôt avancé
15	Environnement	Améliorer le tri, le traitement et la valorisation des déchets produits	Plutôt avancé

OBSERVATIONS

Globalement, les actions sont réalisées et réussies sur la thématique déchet et réemploi.

LES PROPOSITIONS D'ÉVOLUTION

Dans cette thématique, il n'est pas proposé d'évolution particulière mise à part de continuer les démarches en cours.

5.2.5 Mobilité

Action	Pôle	Intitulé action	Avancement action
18	Aménagement	Faciliter l'usage des itinéraires doux traversant le territoire	Avancé
19	Aménagement	Améliorer l'accessibilité multimodale au transport ferroviaire	Avancé
20	Aménagement	Favoriser l'utilisation de pratiques alternatives de transports	Avancé
27	Moyens généraux	Mener une réflexion sur les Transports alternatifs pour les déplacements professionnels	Très avancé
28	Moyens généraux	Former les agents à l'éco conduite	Non réalisé
29	Moyens généraux	Faciliter et expérimenter l'usage des outils de travail à distance : Audio et Visioconférence, Skype...	Très avancé

OBSERVATIONS

Les actions du PCAET ont été listées avant la prise de compétence « Autorité Organisatrice de la Mobilité » de la COMPA en 2021. Celles-ci ne reflètent donc plus le spectre d'actions de la COMPA.

Concernant les actions internes à la COMPA, celles-ci ont été réalisées avec succès, à l'exception de la formation à l'éco-conduite qui n'a pas été effectuée.

LES PROPOSITIONS D'ÉVOLUTION

Afin de mieux refléter l'évolution de la compétence de la COMPA sur le sujet mobilité, il est proposé de regrouper les 3 actions territoriales en une seule intitulée :

Mise en place d'une démarche plus intégrée, prospective et stratégique par l'élaboration d'un Plan de Mobilité Simplifié et un Schéma Directeur des Mobilités Actives

En complément, il est proposé d'ajouter une action sur les moyens de transport des événements sportifs et culturels :

- A court terme, favoriser la covoiturage/mobilité douce sur l'évènementiel
- A plus long terme, accompagner les transporteurs sur le changement de leur carburant (piscine, expos, ...)
- Et étendre la réflexion à la flotte de véhicule interne COMPA

5.2.6 Dématérialisation des usages – Commande publique

Action	Pôle	Intitulé action	Avancement action
16	Moyens généraux	Réduire la consommation de papier des services communautaires	Très avancé
21	Direction générale	Développer des outils d'information dématérialisée permettant de connaître l'offre du territoire entre termes de services, de tourisme et de loisirs	Très avancé
26	Moyens généraux	Mettre en place des pratiques d'achats publics réfléchis en termes d'impact énergétique et en matière de qualité de l'air	Peu avancé

OBSERVATIONS

La dématérialisation des usages a eu lieu efficacement, en particulier avec le contexte sanitaire des années 2020 et 2021.

L'intégration de critères environnementaux dans la commande publique est un chantier en cours, en lien avec l'obligation à horizon 2026. L'objectif en 2023 sera de trouver les bons critères à intégrer dans les marchés (mobilier, réemploi, prestation externe, ...).

LES PROPOSITIONS D'EVOLUTION

Il est proposé de reprendre le déroulé de l'action existante « Mettre en place des pratiques d'achats publics réfléchis en termes d'impact énergétique et en matière de qualité de l'air » et la préciser, notamment :

- Mettre en valeur les critères existants, notamment pour le mobilier, ou les DSP avec des critères de performance énergétique (assainissement)
- Intégrer cette réflexion dans le chantier 2023 à venir concernant une recherche de critères à intégrer à l'ensemble des marchés de la COMPA

5.2.7 Gouvernance et suivi

Action	Pôle	Intitulé action	Avancement action
32	Environnement	Piloter, communiquer, suivre et évaluer la mise en œuvre du PCAET	Moyen

OBSERVATIONS

La COMPA a des moyens humains fléchés pour suivre juste le PCAET et la volonté de réaliser le bilan à mi-parcours. Mais il n'y a pas suffisamment de régularité dans la démarche tout au cours du temps de mise en œuvre du PCAET.

LES PROPOSITIONS D'EVOLUTION

Il est proposé d'approfondir cette action afin de :

- S'emparer du PCAET pour garantir une transversalité entre les démarches de la COMPA
- Se préparer au renouvellement du PCAET en 2024 car le cadre et les exigences ont beaucoup évolué depuis 2016 :

- Un plan d'action multi-partenarial : les actions devront être portées par les communes, les acteurs et partenaires du territoire
- Travailler un peu plus la stratégie chiffrée pour la rendre plus « opérationnelle »
- Approfondir la thématique de la santé en lien avec la qualité de l'air et les émissions de gaz à effet de serre
- Déployer les moyens humains en corrélation avec les futures ambitions

À la suite de ce premier panorama de l'avancement des actions, et des propositions d'évolution, des ateliers de travail ont été réalisés avec les Pôles concernés :

- Aménagement
- Développement Economique
- Environnement
- Moyens Généraux

6 Plan d'actions ajusté

L'objectif de ce bilan à mi-parcours, au-delà de constater l'avancement du PCAET à date, est aussi de disposer d'une feuille de route des actions prioritaires à mettre en place ou à accentuer d'ici la fin de ce programme d'action PCAET, soit d'ici la fin d'année 2024.

La démarche décrite dans le présent document a donné lieu à plusieurs ajustements du plan d'action :

- La complétude de certaines fiches
- Le remaniement d'autres
- Et enfin la création de nouvelles fiches

Le programme d'action revu se déroule donc comme suit.

6.1 Axe 1 – L'efficacité énergétique des bâtiments résidentiels et tertiaires

Axe	Actions	Ajustement à mi-parcours
1	L'efficacité énergétique des bâtiments résidentiels et tertiaires	
	Proposer les services d'une Plateforme de Rénovation Énergétique afin de conseiller sur la maîtrise de l'énergie et les productions ENR	Evolution
	Soutenir les opérations de sensibilisation sur l'énergie auprès des particuliers	Initiale
	Définir un process d'accompagnement des entreprises	Nouvelle
	Faciliter les réflexions sur les pratiques alternatives de consommation d'énergie	Initiale
	Poursuivre l'action de lutte contre la précarité énergétique	Initiale
	Mettre en œuvre un plan d'économie et d'optimisation énergétique sur le patrimoine de la COMPA	Initiale

La fiche action 1.1 a évolué : l'Espace Info Energie est maintenant une Plateforme de Rénovation Énergétique en place sur le territoire.

Concernant la nouvelle fiche action « Définir un process d'accompagnement des entreprises »

OBJECTIFS

Les entreprises du territoire sollicitent la COMPA pour obtenir des informations sur les économies d'énergie, les énergies renouvelables, la réglementation liée, ...

La COMPA souhaite donc s'organiser pour avoir la capacité de répondre à ses interrogations, et/ou réorienter vers un acteur compétent.

LES ETAPES

- Process de réponse au flux entrant : créer une boîte à outils avec des fiches à transmettre pour répondre aux sollicitations (chiffres clefs, points d'attention, acteurs locaux, ...)
- Compléter d'une approche pro-active de sensibilisation, organisation d'évènement, partage de retours d'expérience, ...
- Préfigurer un guichet unique spécifique entreprise en s'appuyant sur l'existant pour l'habitat, avec une vision complète et exhaustive des interlocuteurs privilégiés, des dispositifs de financement, ...

6.2 Axe 2 – L'Économie locale, de la production à la consommation

Axe	Actions	Ajustement à mi-parcours
2	L'économie locale, de la production à la consommation	
	Proposer une démarche vers les acteurs industriels et agricoles permettant de mettre en place une dynamique de maîtrise et d'économie d'énergie	Initiale
	Accompagner les démarches allant vers une agriculture plus respectueuse de l'environnement au travers notamment d'actions de sensibilisation sur les pratiques agricoles	Initiale
	Favoriser la structuration et la promotion des circuits alimentaires de proximité	Initiale
	Faciliter le développement des énergies renouvelables	Initiale
	Déployer le Plan de prévention des déchets	Initiale
	Encourager au réemploi et à la réparation	Initiale
	Développer le réseau Repar'acteurs	Initiale
	Réduire la production de l'ensemble des déchets : déchets ménagers, emballages	Initiale
	Lutter contre le gaspillage alimentaire	Initiale
	Améliorer le tri, le traitement et la valorisation des déchets produits	Initiale
	Réduire la consommation de papier des services communautaires	Initiale
	Conception exemplaire d'évènements publics, sportifs et culturels	Nouvelle

Dans cet axe, une nouvelle action intitulée « **Conception exemplaire d'évènements publics, sportifs et culturels** » est créée.

OBJECTIFS

- Poursuivre la démarche d'organisation d'évènements éco-responsables puisque des pratiques vertueuses existent déjà lors des évènements organisés par la COMPA.
Par exemple : le tri sélectif, la vaisselle réutilisable, une restauration locale, le compostage des biodéchets, la quantité d'emballage limitée, ...
- Formaliser, compléter et valoriser les pratiques existantes ; puis les généraliser à l'ensemble des temps collectifs pilotés par la COMPA

LES ETAPES

- Formaliser une note ou un guide sur les mobilités en rapport avec les évènements (gérer le stationnement, lancer une application de covoiturage, communiquer sur le déplacement...)

- Formaliser un guide de l'éco-conception d'un évènement interne ou externe à la COMPA, traitant de l'ensemble des étapes (préparation, déroulé, suivi) et des thématiques (achat, déchet, mobilité, consommation d'énergie, préservation des espaces naturels ...)
- Généraliser l'application du guide à l'ensemble des évènements pilotés par la COMPA

6.3 Axe 3 – Un aménagement du territoire et des transports durables

Axe	Action	Ajustement à mi-parcours
	Un aménagement du territoire et des transports durables	
	Encourager le développement de formes urbaines efficaces moins énergivores	Initiale
	Structurer l'offre de mobilité sur le territoire de la COMPA	Nouvelle
	Développer des outils d'information dématérialisée permettant de connaître l'offre du territoire en termes de services, de tourisme et de loisirs	Initiale
	Encourager le jardin au naturel auprès des particuliers	Initiale
	Mobiliser et sensibiliser les acteurs publics sur l'impact de leurs pratiques sur la qualité de l'eau	Initiale
	Restaurer les milieux aquatiques sur les Bassins versants du territoire	Initiale
3	Développer un suivi et une information de la qualité de l'air à l'échelle du territoire	Initiale
	Mettre en place des pratiques d'achats publics réfléchies en termes de développement durable, intégrant les impacts sociaux, énergétiques et environnementaux	Evolution
	Mener une réflexion sur les Transports alternatifs pour les déplacements professionnels	Initiale
	Former les agents à l'éco conduite	Initiale
	Faciliter et expérimenter l'usage des outils de travail à distance : Audio et Visioconférence, Skype...	Initiale
	Optimiser l'usage du foncier économique et de l'immobilier d'entreprise	Initiale
	Améliorer en termes de performances énergétiques les systèmes épuratoires collectifs	Initiale

Dans cet axe, une fiche action est créée afin de noter l'évolution de compétence de la COMPA, et s'intitule : « **Structurer l'offre de mobilité sur le territoire de la COMPA** »

OBJECTIFS

Dans le cadre de la prise de compétence Mobilité, la COMPA élabore un Plan de Mobilité Simplifié et un Schéma Directeur des Mobilités Actives afin de donner un cadre à sa politique de mobilité pour la période 2023-2033.

Ces deux programmes doivent permettre de :

- Promouvoir le covoiturage (identification de localisation d'aires de covoiturage, aménagements, communication...)
- Mettre en place une politique vélo à l'échelle intercommunale (pistes cyclables, stationnement, aide à l'achat, location longue durée...) traduite dans un schéma directeur des mobilités actives, avec une ligne budgétaire dédiée
- Améliorer le maillage des transports en commun (TER, lignes régulières, transport à la demande) et renforcer l'intermodalité (accès aux gares dont celles du Cellier et d'Ancenis, aux lignes régulières, faciliter le « dernier kilomètre » avec des abris pour les vélos et des places réservées pour le dépose-minute)
- Concourir au transport solidaire à travers le Réseau Mobilité
- La promotion des plans de déplacements inter-entreprises ou plans de déplacements d'établissements
- Relance du programme de sensibilisation des scolaires aux déplacements doux
- Accompagner l'aménagement des centre-bourgs en prenant en compte l'ensemble des moyens de déplacement

LES ETAPES

- Réalisation :
 - Du Plan de Mobilité Simplifié en 2023
 - Du Schéma Directeur des Mobilités Actives en 2023
- Mise en œuvre des plans d'actions résultants en 2024

De plus, l'action « **Mettre en place des pratiques d'achats publics réfléchies en termes de développement durable, intégrant les impacts sociaux, énergétiques et environnementaux** » est reprise et évolue en termes d'intitulé et de contenu.

OBJECTIFS

La commande Publique représente 10 % du PIB. Elle constitue donc un levier non négligeable en matière de développement durable. Et il faudra répondre à **l'obligation à venir en 2026** d'intégrer des critères de performance environnementale dans les marchés publics.

- Réduire les impacts énergétiques et environnementaux des achats de la collectivité en mobilisant des outils disponibles dans les consultations d'entreprises (critères sociaux, environnementaux, clauses d'exécution, marchés réservés, définition du besoin ...) tout en préservant la sécurité juridique.

LES ETAPES

- 1) Acter d'une stratégie de développement durable de la collectivité pour ses achats par une déclaration de bonnes intentions par les élus
- 2) Identification collective des critères spécifiques et adaptés pour l'ensemble des pôles – Groupe de travail
- 3) Elaborer des outils opérationnels pour mettre en œuvre la stratégie

La date limite de cette action est l'échéance réglementaire du 22 août 2026.

7 Anticipation et préparation aux évolutions futures

Les objectifs de l'évaluation du PCAET à mi-parcours ont bien été remplis :

- ✓ Actualiser le diagnostic en intégrant les évolutions de territoire et de compétences
- ✓ Faire le bilan des actions réalisées et mesurer leur impact
- ✓ Consolider ou compléter le plan d'action pour les 3 prochaines années

Le travail a permis de rappeler que le PCAET est la feuille de route de la transition énergétique du Pays d'Ancenis en mobilisant les élus, les services et les acteurs locaux.

Le programme d'actions est globalement bien avancé et il est renforcé par de nouvelles actions à déployer au cours des 2-3 prochaines années. Avec ses priorités hiérarchisées et affichées pour les prochaines années, la COMPA s'inscrit dans une démarche constructive de prise en compte des enjeux du changement climatique sur son territoire par le biais de ses leviers d'actions directs, ou indirects, sur le territoire.

Les objectifs affichés sont ambitieux et demeurent inchangés. Ils vont nécessiter une réelle accélération pour accentuer les trajectoires d'évolution : en matière de réduction des consommations énergétiques, de réductions des émissions de GES, d'augmentation de production d'EnR.

La prochaine étape consiste maintenant à anticiper l'actualisation du PCAET pour l'exercice 2025-2030, qui se devra réglementairement d'être plus ambitieux, plus précis, plus transversal et plus multi-partenarial.

8 Annexe

Détail des résultats du questionnaire - Questions sur les actions du PCAET de la COMPA pour les personnes en ayant connaissance (21 sur 123 répondants)

Axe 1 - l'efficacité énergétique des bâtiments résidentiels et tertiaires			
	Je connais cette action	Je ne connais pas cette action	Sans réponse
Proposer les services d'un Espace Info énergies afin de conseiller sur la maîtrise des énergies et les énergies renouvelables	13	8	0
Soutenir des opérations de sensibilisation sur l'énergie auprès des particuliers et des entreprises	17	4	0
Faciliter les réflexions sur les pratiques alternatives de consommation d'énergie	11	10	0
Poursuivre l'action de lutte contre la précarité énergétique	15	6	0
Moyenne Axe 1	14	7	0
Axe 2 - l'économie locale, de la production à la consommation			
	Je connais cette action	Je ne connais pas cette action	Sans réponse
Proposer une démarche vers les acteurs industriels et agricoles permettant de mettre en place une dynamique de maîtrise et d'économie d'énergie	4	16	1
Accompagner les démarches allant vers une agriculture plus respectueuse de l'environnement au travers notamment d'actions de sensibilisation sur les pratiques agricoles	11	10	0
Favoriser la structuration et la promotion des circuits alimentaires de qualité et de proximité	15	6	0
Faciliter le développement des énergies renouvelables	16	4	1
Déployer le Plan de prévention des déchets	16	4	1
Encourager au réemploi et à la réparation	15	5	1
Développer le réseau Repair'acteurs	9	10	2
Lutter contre le gaspillage alimentaire	15	5	1
Réduire la production de l'ensemble des déchets : déchets ménagers, emballages	17	3	1
Améliorer le tri, le traitement et la valorisation des déchets produits	18	2	1
Moyenne Axe 2	13,6	6,5	0,9
Axe 3 - un aménagement du territoire et des transports durables			
	Je connais cette action	Je ne connais pas cette action	Sans réponse
Encourager le développement de formes urbaines efficaces moins énergivores	8	12	1
Faciliter l'usage des itinéraires doux traversant le territoire	15	5	1
Améliorer l'accessibilité multimodale au transport ferroviaire	11	9	1
Favoriser l'utilisation de pratiques alternatives de transports	12	8	1
Développer des outils d'information dématérialisée permettant de connaître l'offre du territoire en termes de services, de tourisme et de loisirs	10	11	0
Encourager le jardin au naturel auprès des particuliers	8	13	0
Mobiliser et sensibiliser les acteurs publics sur l'impact de leurs pratiques sur la qualité de l'eau	6	14	1
Restaurer les milieux aquatiques sur les Bassins versants du territoire	16	4	1
Développer un suivi et une information de la qualité de l'air à l'échelle du territoire	4	16	1
Optimiser et rationaliser le foncier économique et de l'immobilier d'entreprise	8	12	1
Améliorer en terme de performances énergétiques les systèmes épuratoires collectifs	9	11	1
Moyenne Axe 3	9,7	10,5	0,8

Détail des propositions et suggestions complémentaires

allez y les élus, les jeunes vous attendent
 Attention à ne pas paniquer.... Les media font le buzz
 Attention il faut mettre les choses en place progressivement et non exiger les changements trop rapidement et se rendre compte qu'il faut plus de temps ou que cela apporte d'autres problèmes derrière.
 Comment évoluer l'action de la Compa en matière de transition écologique ? Il serait intéressant de connaître la consommation d'énergie globale de l'intercommunalité à l'échelle du département et des dptmts voisins.
 Diffuser la fresque du climat
 Elargir la réflexion au delà du dérèglement climatique, il s'agit aussi de se préoccuper du dépassement des 9 limites planétaires (le changement climatique, l'érosion de la biodiversité, la perturbation des cycles biogéochimiques de l'azote et du phosphore, les changements d'utilisation des sols, l'acidification des océans, l'utilisation mondiale de l'eau, l'appauvrissement de la couche d'ozone stratosphérique, l'introduction d'entités nouvelles dans l'environnement (pollution chimique) et l'augmentation des aérosols dans l'atmosphère), 6 ont déjà été dépassés. Il faut intégrer un panel de personnes le plus large possible (âge, sexe, catégories socio-professionnels, citadin/ruraux) pour aboutir à des propositions qui sauront s'adapter à notre territoire et surtout créer de l'adhésion.
 En rellisant rapidement les grandes lignes du PCAET de 2018, il semble que c'est un document technique et administratif, qui a sans doute mobilisé énormément de moyens pour un résultat qui n'aboutit sur pas grand chose de concret. En tant que citoyen/contribuable, c'est particulièrement choquant et frustrant! Qui peut bien porter ce projet, s'y référer, le défendre aujourd'hui? (avant même de renvoyer un questionnaire,)
 Faire une enquête, c'est bien mais l'urgence aujourd'hui est de passer à l'action très rapidement. Il faut d'urgence changer de modèle, car le temps qui passe va alourdir la facture de l'inconséquence du modèle actuel. Un changement radical doit être engagé au plus vite en agriculture, dans les transports, dans le BTP etc...
 Il est urgent que vous agissiez...Prenez des dispositions dans vos futurs projets, de mettre en place systématiquement et dès que vous le pouvez (des panneaux photovoltaïques, des éoliennes de moins 12 m, des arbres
 Il me semble important de responsabiliser les citoyens des plus jeunes aux plus âgés, c'est l'affaire de tous, et l'avenir de nos enfants, et de favoriser des actions à la portée de tous
 Il me semble que l'enjeu économique prime sur le PCAET pour la COMPA. La COMPA ne fixe pas les mêmes contraintes ou limites aux acteurs économiques et aux habitants. Je désapprouve ce système.
 Implication Jeune
 Je ne crois pas à une solution purement technologique permettant une croissance économique. Proposer des indicateurs basés sur la viabilité de la planète et les équilibres sociaux, plutôt que le PNB, PIB, etc...
 Je souhaiterait une réelle politique environnementale locale
 j'oublie d'indiquer que nous avons aussi besoin d'échapper à tout lobbying pour comprendre les actions à privilégier. comment ne pas tomber dans un chausse-trape, un biais statistique ou de confirmation, parmi toutes les informations qui nous entourent, la question du nucléaire civile est un très bon exemple de sujet ou il est impossible d'avoir une opinion objective.
 La COMPA n'est absolument pas moteur et n'est pas investie dans cette démarche
 La production propre d'énergie n'aura de sens que lorsque l'énergie sera précieuse. Les décisions actuelles seront responsables des catastrophes (environnementales et donc humaines) de la prochaine décennie.
 Les citoyens peuvent-ils aider et prendre part aux décisions ?
 Oui mais elles sont trop radicales et doivent être prises à des niveaux nationaux ou internationaux...
 Peut être améliorer l'accès à des débats, ou des réunions publiques. A mon niveau, je ne sais pas si cela existe ? Mais ça m'intéresserait d'y participer. Ne pas oublier d'inclure tous les CSP à cette démarche de transition.
 Peut être serait-il aussi venu de réviser la politique d'impression de prospectus... Les points d'accueil (comme les mairies) croulent sous les flyers et prospectus. Combien seront lu au final??? Probablement qu'on pourrait diviser par deux le nombre d'impressions... Économie de ressources et d'argent!
 Pour encourager la consommation de produits locaux ou de réemploi, stopper l'extension et la multiplication toujours plus importante des zones commerciales qui vide les centres bourgs de leur petites boutiques et commerces de proximité.
 Subventionner la plantation de haies ou de boisements chez les professionnels agriculteurs ou autres possédant des terres ainsi que des particuliers et accompagner leurs projets.
 S'assurer que chaque commune bénéficie d'un ou des îlots de fraîcheur avec des plantations denses pour sa population.
 Former les agents des communes et du département à la taille des haies qui est souvent trop sévère et empêche toute biodiversité par le manque d'épaisseur de celle ci.distinguer la strate basse des arbres plus nobles.
 Créer des filières de valorisation du bois (de haie notamment) chez l'ensemble des acteurs du paysage agriculteurs, communes particulier...pour faire du paillage, (économie d'eau), des copeaux pour alimenter des chaudières dans les communes...
 Créer des sorties nature dans les différents cantons pour sensibiliser la population à l'impact du changement climatique sur la nature.
 Sensibiliser la population sur les gestes qui peuvent être mis en place pour économiser l'eau au domicile.
 Élargir les offres de transport en commun
 Pour la mobilité aider au voie cyclable comme le fait Mésanger.
 Prendre en compte toutes les études scientifiques dans ce domaine et pas seulement celles qui vont dans le sens des technocrates de Bruxelles
 Proposer de visiter le site photovoltaïque de la déchetterie, les sites de méthanisation, les endroits où il y a des éoliennes, ...
 Que les élus communautaires se déplace plus vers les citoyens en dehors ceux de notre conseil minicipal, dans notre commune de Le Pin il y' a une éternité que des membres de la compa n'ont pas mis les pieds en dehors des campagnes pour les élections...
 Questionnaire très orienté. Comment répondre aux questions précédentes?
 Rénovation des bâtiments. Déplacement sécurisé pour vélo sur le territoire
 taxer les millionnaires, il faut prendre de l'argent où il y en a et en même temps ils polluent bien plus que nous simples citoyens payés au SMIC puisqu'on à peine de quoi manger et on a plus les moyens de se déplacer en voiture...Avec les sous, là vous pouvez mener des actions pour trouver de nouvelles énergies en adéquation avec notre planète et TOUS ses êtres vivants
 Très bonne idée de faire participer toutes et tous à cette enquête qui nous touche de près!